

**INFORMATION**

**Déclaration individuelle relative aux opérations des personnes  
mentionnées à l'article L.621-18-2 du Code monétaire et financier sur les titres de la société**

**LA PRESENTE NOTIFICATION N'A PAS FAIT L'OBJET D'UN CONTROLE DE L'AMF ET EST ETABLIE  
SOUS LA RESPONSABILITE EXCLUSIVE DU DECLARANT.**

**NOM /FONCTION DE LA PERSONNE EXERCANT DES RESPONSABILITES DIRIGEANTES OU DE LA  
PERSONNE ETROITEMENT LIEE :**

GUILLEMOT BROTHERS LTD LIMITED personne morale liée à Christian GUILLEMOT, DIRECTEUR GENERAL DELEGUE

**NOTIFICATION INITIALE / MODIFICATION:**

Notification initiale

**COORDONNEES DE L'EMETTEUR**

**NOM :** UBISOFT ENTERTAINMENT

**LEI :** 969500I7C8V1LBIMSM05

**DETAIL DE LA TRANSACTION**

**DATE DE LA TRANSACTION :** 22 mai 2026

**LIEU DE LA TRANSACTION :** Hors plateforme de négociation

**NATURE DE LA TRANSACTION :** AVENANT REITERATIF AU CONTRAT D'ACQUISITION D' ACTIONS UBISOFT ENTERTAINMENT SA conclu le 1er septemb

**DESCRIPTION DE L'INSTRUMENT FINANCIER :** Action

**CODE D'IDENTIFICATION DE L'INSTRUMENT FINANCIER :** FR0000054470

**INFORMATION DETAILLEE PAR OPERATION**

**PRIX UNITAIRE :** 56.8848 Euro

**VOLUME :** 2 055 887.0000

**INFORMATIONS AGREGÉES**

**PRIX :** 56.8848 Euro

**VOLUME :** 2 055 887.0000

**TRANSACTION LIEE A L'EXERCICE DE PROGRAMMES D'OPTIONS SUR ACTIONS OU SUR UNE ATTRIBUTION  
D' ACTIONS GRATUITES OU DE PERFORMANCES :** NON

**DATE DE RECEPTION DE LA NOTIFICATION :** 26 mai 2026

**COMMENTAIRES :**

Par un avenant réitératif prenant effet le 22 mai 2026, les termes et conditions du contrat d'acquisition conclu avec une banque, initialement daté du 1er septembre 2017 (tel que modifié et réitéré de temps à autre et pour la dernière fois le 21 novembre 2025) et portant sur 2 055 887 actions UBISOFT ENTERTAINMENT SA ("UBISOFT") (dont 2 000 016 actions à l'origine), a été modifié afin d'étendre la maturité dudit contrat (cf. (i) le document AMF n° 2017DD508766, (ii) le document AMF n°2017DD509785, (iii) le document AMF n° 2019DD642322, (iv) le document AMF n° 2022DD842133, (v) le document AMF n°2024DD966337, (vi) le document AMF n°2025DD1038424 et (vii) le document AMF n° 2025DD1071036). Dans ce cadre, il a été prévu le financement par la banque de l'acquisition des 2 000 016 actions par GUILLEMOT BROTHERS LIMITED ("GB Ltd"), et l'extension de sa couverture à hauteur de 55 871 actions complémentaires UBISOFT pour une durée désormais étendue jusqu'au 22 avril 2027 (ou aux alentours de cette date). Dans ce cadre, GB Ltd a consenti une promesse de vente à la banque sur 2 055 887 actions UBISOFT objet du financement et de la couverture et la banque a consenti une promesse d'achat sur ces mêmes actions. Ces promesses sont exerçables selon certaines conditions prévues par le contrat, à l'échéance de l'emprunt, et sont dénouables soit en titres soit en numéraire, au choix de GB Ltd. Le prix de référence initial demeure 56,8848 euros par action UBISOFT (étant précisé que la contrepartie due par GB Ltd en cas d'exercice des promesses est inférieure au prix de référence initial et tient compte du cours de l'action UBISOFT à l'échéance de l'emprunt). Il est enfin rappelé que les actions faisant l'objet du financement sont nanties au profit de la banque, qui peut les emprunter auprès de GB Ltd selon certaines conditions prévues par le contrat de nantissement y afférent.

*"Les données à caractère personnel collectées par le biais de ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique réservé à l'usage exclusif de l'AMF pour l'accomplissement de ses missions. En application du règlement (UE) n° 2016/679 du 27 avril 2016 et de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, le droit d'accès et le cas échéant, de rectification, d'effacement, d'opposition ou de limitation du traitement des données personnelles des personnes physiques les concernant, peut être exercé par courrier à l'adresse suivante : AMF - Délégué à la protection des données - 17 place de la Bourse, 75002 Paris ; et via le formulaire « données personnelles » accessible sur le site internet de l'AMF. Vous pouvez également introduire une réclamation au sujet du traitement de vos données auprès de la CNIL."*